



## Soutien à la famille G

**École maternelle Viollet-le-Duc  
Collège Nicolas Vauquelin  
Lycée polyvalent Rive-Gauche**

La famille G. est arrivée en France en 2018, elle a dû fuir le Kosovo, car elle n'y était plus en sécurité.

Ses trois enfants sont scolarisés. D. est en première STMG au lycée des Arènes et prochainement en immersion en première ST2S au lycée Rive-Gauche.

D. est un élève brillant, il a bénéficié d'une bourse au mérite lors du brevet 2024. Il est aussi sportif et il est inscrit au club de football de Blagnac.

Sa sœur B. est scolarisée au collège Nicolas Vauquelin en 5<sup>e</sup>. Brillante comme son frère, elle a été récompensée par le prix Bosc-Lascours pour ses bons résultats, son comportement exemplaire et son esprit citoyen tout le long de l'année scolaire 2023/2024. Ce prix au mérite lui a été attribué par Mme Lalanne de Laubadère, en charge de l'Éducation et des politiques pour bien grandir.

Et H. est en grande section à la maternelle Viollet-le-Duc.

Depuis 7 ans, cette famille, qui vit et travaille en France, fait preuve quotidiennement de sa capacité exemplaire d'intégration.

M. G. travaille, en CDI dans le secteur du BTP et son épouse est employée dans la restauration comme aide à la cuisine. Tous deux remplissent tous les critères pour faire une demande d'admission exceptionnelle au séjour.

Nous, parents d'élèves, enseignant·e·s, citoyen·ne·s, demandons à M. le Préfet de la Haute-Garonne de bien vouloir considérer avec bienveillance la situation de la famille G. afin de lui accorder l'AES (Aide Exceptionnelle au Séjour) qui permettra aux enfants de poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions possibles.

Nom-Prénom	Ville	Signature

Contact : École maternelle Viollet Le Duc 23 rue Viollet le Duc, 31100 Toulouse